

PAR COURRIEL

Québec, le 4 juillet 2025

N/Réf. DA06-20250618

Objet : Demande d'accès à l'information

Conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après « la Loi », nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 juin 2025, laquelle se lit comme suit :

« ... je souhaite obtenir une copie électronique (Excel, CSV ou PDF) de tout registre, tableau ou liste recensant les sondages ou enquêtes d'opinion commandés par votre ministère du 1^{er} octobre 2018 au 1^{er} juin 2025, incluant pour chaque projet le titre, la date, le fournisseur et les livrables. »

Les documents correspondant à votre demande depuis la création de notre Ministère se trouvent dans les cahiers préparés dans le cadre de l'étude annuelle des crédits à l'Assemblée nationale. Vous pouvez les consulter aux liens suivants :

[Étude des crédits du MLF 2023-2024 et 2024-2025](#)

[Étude des crédits du MLF 2025-2026](#)

De plus, veuillez noter que du 1^{er} avril au 1^{er} juin 2025, aucun sondage n'a été effectué au sein de notre Ministère.

...2

La communication de ces informations est conforme aux dispositions de la Loi sur l'accès.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

[Citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec](#)

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées,

La responsable de l'accès aux documents

(originale signée)

Marylaine Chaussé